politiciens qui ont l'expérience d'un grand nombre d'années, qui ont vu se dérouler les grands événements et les changements politiques qui sont aujourd'hui consignés dans l'histoire de notre pays, qui ont vu grandir la nation et qui en connaissent maintenant la vigueur et lès immenses ressources, il n'est pas patriotique ni loyal de la part de ces hommes de mettre des entraves au plein développement de notre organisation politique et de prétendre que nous devons toujours demeurer sous la protection du drapeau anglais. Mais, grâce à Dieu, j'en suis convaincu, il n'en sera pas ainsi et la création d'une flotte de guerre est dans mon humble opinion le dernier pas vers l'indépendance.

Suivez bien ceci, monsieur l'Orateur:

C'est à ce point de vue surtout, et je devrais dire exclusivement, que je me place en donnant mon adhésion à la politique libérale du moment. Je parle au point de vue canadien et je crois que cette manière d'envisager la question est aussi celle de la majorité des électeurs de mon comté et je ne crois pas trop dire en affirmant que c'est celle de la majorité de la province de Québec.

C'est au cours de la dernière session que ce discours fut prononcé. Il a été prononcé en français et plusieurs d'entre nous ne l'ont pas compris. Mais l'honorable premier ministre l'a entendu aussi; il comprend la langue dans laquelle il a été prononcé, et pourquoi ne s'est-il pas levé immédiatement pour répudier les sentiments exprimés par l'honorable député

de Nicolet?

Ce dernier, en présence du premier ministre du Canada, a déclaré que pour lui, la création d'une marine de guerre, était, un premier pas vers l'indépendance. L'honorable premier ministre n'a pas protesté contre ces paroles dans le temps, et je ne sache pas qu'il ait protesté depuis. Je lui fournis maintenant l'occasion de dire à la Chambre et au pays tout entier s'il approuve ou répudie les sentiments exprimés l'an dernier par l'honorable député de Nicolet? L'honorable premier mi-

nistre ne répond pas.

Il y a à peine quelques jours, l'hono-rable député de Jacques-Cartier affirmait ici même, que dans le village de Kingsey Falls, dans le comté de Drummond-et-Arthabaska, un orateur libéral avait dit que nous avons besoin d'une marine de guerre pour être en état de résister aux demandes injustes que pourrait nous faire l'Angleterre. Ces paroles de l'honorable député de Jacques-Cartier ont paru offusquer l'honorable premier ministre et ses partisans. L'honorable député de la Beauce (M. Béland) s'est empressé de prendre la parole et de donner lecture d'un télégramme attribué à M. Bégin, dans lequel ce dernier niait avoir tenu de pareils propos. Un ou deux jours après, l'honorable député de Richmond (M. Tobin) nous communiquait une déclaration

solennelle du président de cette assemblée, affirmant que M. Bégin n'avait pas' prononcé les paroles qu'on lui attribuait.

Mais, monsieur l'Orateur, au cours de la dernière session dans cette Chambre même et en la présence du premier ministre, nous avons entendu des déclarations beaucoup plus graves, sans que mon très honorable ami ait protesté, ni alors ni depuis. A la page 5235 des Débats de l'an dernier, je vois que l'honorable député de Saint-Jacques (M. Gervais) s'est exprimé ainsi:

Il n'en est pas moins vrai tout de même que le Canada est contraint, que cela lui plaise ou non, de faire ce que l'Angleterre exige de lui. Si l'Angleterre voulait taxer le Canada, rien dans le droit public de la Grande-Bretagne ne l'en empêcherait. On répondra peut-être à cela en me rappelant l'exemple des marchands de Boston; mais laissez-moi vous dire, monsieur l'Orateur, que ces marchands de Boston devaient être, à l'époque, en état d'accepter les conséquences inévitables de leur résistance à la nouvelle loi sur les thés. Telle n'est pas aujourd'hui la situation du Canada.

Devons-nous écouter les enseignements de

Devons-nous écouter les enseignements de certaine presse, les discours de certains orateurs qui vont prêchant que le Canada ne devrait pas avoir d'armée, pas de marine, demeurer comme il l'a fait depuis cent cinquante ans, sans défense aucune, exclusivement habité par des cultivateurs, des marchands, des politiciens de carrefour, qui s'en remettent, pour la tranquillité de leur foyer, à l'application de cette doctrine fictive, hallucinatoire, que l'on appelle la doctrine Monroe.

Voici donc un autre député qui, à la dernière session a prétendu que nous devons avoir une marine de guerre, non pour combattre contre une puissance étrangère qui pourrait nous attaquer, mais pour résister aux demandes injustes que l'Angleterre pourrait nous faire.

Il s'est tenu dans cette enceinte des propos beaucoup plus condamnables que ceux que l'on reproche à M. Bégin, dans le district électoral de Drummond-et-Arthabaska. Ces paroles ont été prononcées en présence du premier ministre du Canada, dans la langue française que nous ne comprenons pas, mais que lui, comprend parfaitement et il ne s'est pas levé pour protester, et depuis il n'a jamais protesté ni ici ni ailleurs.

M. PROULX: Je crois que l'honorable député fait erreur. Si je me rappelle bien, l'honorable député de Saint-Jacques (M. Gervais) a prononcé ce discours en anglais.

M. CROTHERS: Cette objection n'en est pas une, car les sentiments restent les mêmes, qu'ils soient exprimés en français ou en anglais, et l'honorable premier ministre comprend aussi bien l'anglais que le français.

L'honorable député de la Beauce (M. Béland) nous a appris l'autre jour qu'il a fait